

Direction des Finances et du Conseil de Gestion
Pilotage Budgétaire et Qualité Comptable
FS/NB

R09-02-20

ARRETE PORTANT MODIFICATION D'UNE REGIE DE RECETTES ET AVANCES

LE MAIRE DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

- VU l'arrêté du Maire en date du 18/05/2004, modifié le 07/07/2004, 07/06/2005, 13/11/2008, 27/11/2008, 18/06/2010, 14/06/2012 et 03/11/2016 portant création d'une régie de recettes et avance auprès de la Ville de CLERMONT-FERRAND - « Service Fonctionnel Mutualisé DAVA/DDSU »,
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22,
- VU le décret n° 2008-227 du 5.03.2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15.11.1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
- VU les articles R. 1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
- VU l'arrêté du 3.09.2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances, et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26.02.2016 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 - al. 7. du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis conforme du Comptable public en date du 02/03/2020


ARRETE

ARTICLE 1 La partie recettes de la régie est supprimée.

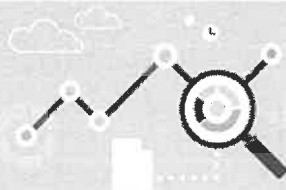
ARTICLE 2 Cette décision prend effet au **22 JUIN 2020**

CLERMONT-FERRAND, le **22 JUIN 2020**

Pour Le Maire et par délégation,
Le Conseiller Municipal Délégué,



Christophe BERTUCAT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Autres
Numéro de l'acte :	R220620DFCGSN01
Date de la décision :	2020-06-22 00:00:00+02
Objet :	R09-02-20 - Arrêté portant modification d'une régie de recettes et d'avances - Service fonctionnel mutualisé DAVA-DDSU
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	063-216301135-20200622-R220620DFCGSN01-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200622-R220620DFCGSN01-AU-1-1_0.xml	text/xml	951
Nom original :		
R09_02_20_Arr_t_ portant modification d'une r_gie de recettes et d_avances _ Sce fonctionnel mutualis__ DAVA_DDSU.pdf	application/pdf	59766
Nom métier :		
99_AU-063-216301135-20200622-R220620DFCGSN01-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	59766

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 juin 2020 à 15h08min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 juin 2020 à 15h12min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 juin 2020 à 15h14min20s	Transmis au MI

Direction des Finances et du Conseil de Gestion
Pilotage Budgétaire et Qualité Comptable
FS/NB

R10-02-20

ARRETE PORTANT MODIFICATION D'UNE REGIE DE RECETTES

LE MAIRE DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

- VU l'arrêté du Maire en date du 16/12/1985 modifié les 01/03/1993, 12/03/2008, 09/09/2009, 10/03/2011, 07/02/2012 et 18/08/2016 portant création d'une régie de recettes auprès de la Ville de CLERMONT-FERRAND - « Droits de voirie »,
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22,
- VU le décret n° 2008-227 du 5.03.2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15.11.1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
- VU les articles R. 1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
- VU l'arrêté du 3.09.2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances, et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26.02.2016 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 - al. 7. du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis conforme du Comptable public en date du 02/03/2020

ARRETE

ARTICLE 1

L'article 1 de l'arrêté du 10/03/2011 est modifié et remplacé par :

La régie encaisse également les produits suivants :

- autorisations : enseignes, travaux, terrasse, occupation du domaine public, droits de stationnement, droits d'enseignes, droits de publicité, caution et redevances liées à une convention d'occupation du domaine public.

ARTICLE 2

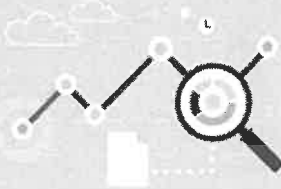
Cette décision prend effet au **22 JUIN 2020**

CLERMONT-FERRAND, le **22 JUIN 2020**

Pour le Maire et par délégation,
Le Conseiller Municipal Délégué,



Christophe BERTUCAT



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Autres
Numéro de l'acte :	R220620DFCGSN02
Date de la décision :	2020-06-22 00:00:00+02
Objet :	R10-02-20 - Arrêté portant modification d'une régie de recettes - Droits de voirie
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	063-216301135-20200622-R220620DFCGSN02-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
063-216301135-20200622-R220620DFCGSN02-AU-1-1_0.xml	text/xml	915
1		
Nom original :		
R10_02_20_Arr_t_portant modification d'une r_gie de recettes_Droits de voirie.pdf	application/pdf	63700
Nom métier :		
99_AU-063-216301135-20200622-R220620DFCGSN02-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	63700

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 juin 2020 à 15h10min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 juin 2020 à 15h14min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 juin 2020 à 15h15min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 juin 2020 à 15h17min48s	Reçu par le MI le 2020-06-22